1974

1er Août 1974

L'Aurore

# PÉTROLE : Bientôt des puits en Bretagne

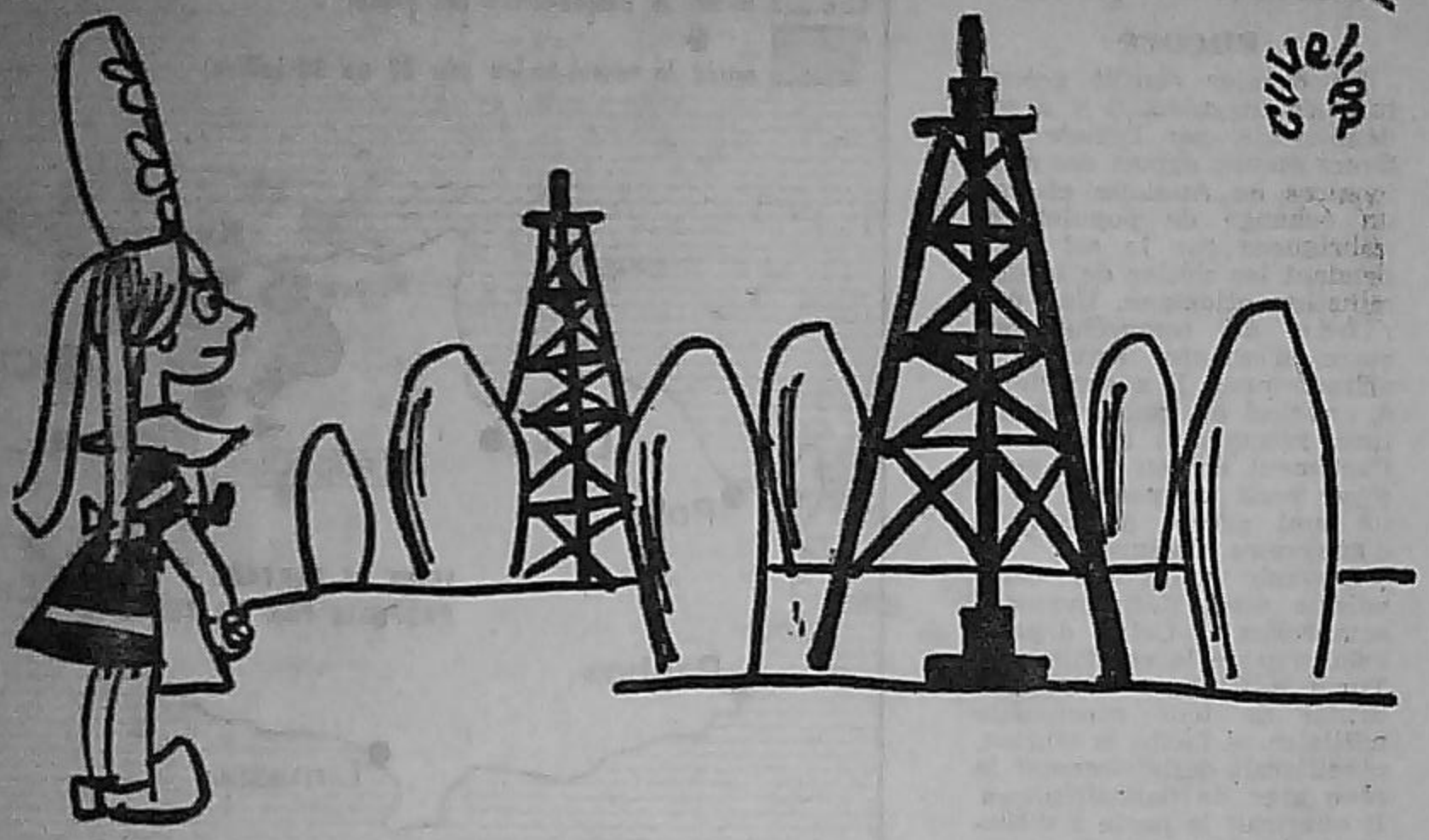

*(De notre correspondant particulier Jean LORRAIN)*

LES vacanciers qui prennent traditionnellement leur congé annuel en Bretagne, les écologistes, les défenseurs de la nature et les « râleurs » habituels vont, sans doute, s'en donner à cœur joie. Dans quelques semaines, les forages pétroliers vont faire leur apparition au large des côtes bretonnes.

Au-delà des résultats satisfaisants des dernières campagnes sismiques, cet engouement des pétroliers pour l'off shore français est, de plus en plus justifié par la crise que connaît le monde pétrolier depuis un an.

Un peu de pétrole au large des côtes françaises est plus rentable que de passer par les exigences des émirs du golfe Persique. Et pour le ministre des Finances, c'est autant de devises qui ne sortent pas de France.

La prospection de pétrole détecté quelque part dans la mer d'Iroise entre les îles de Sein et d'Ouessant, pourrait débuter beaucoup plus tôt que prévu.

**Les étapes de la mise en prospection du plateau continental breton vont donc être considérablement accélérées. On avait prévu, en effet, au début de l'an dernier qu'elles s'étaleraient sur huit ans et le délai envisagé en janvier dernier pour le début de la prospection était encore de deux à trois ans, alors que celle-ci va débuter incessamment.**

Les études sismiques qui s'étaient révélées prometteuses ont été entreprises depuis trois ans par le Centre national d'exploitation des océans avec le concours de son antenne régionale, le Centre océanographique de Bretagne.

## No man's land

Or, les autorités françaises et anglaises qui refusaient jusqu'ici tout permis en attendant la délimitation du plateau continental, ont, semble-t-il, conclu tacitement une sorte d'accord. Les permis peuvent être accordés dans les zones et peuvent faire l'objet de contestations lorsque les zones litigieuses sont considérées comme no man's land jusqu'au règlement juridique.

**Le premier permis de recherches sera vraisemblablement attribué à un consortium pétrolier franco-anglo-hollandais dans lequel la participation française sera largement majoritaire.** Elle comprend ELF-ERAP, la COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES, la BRITISH PETROLEUM et la SHELL anglo-hollandaise.

## Difficultés

Cette association dont les membres ont déposé la demande de permis depuis plus de trois ans a obtenu les autorisations de prospection préalable sur un périmètre de 52.000 kilomètres carrés, figurée par un vaste triangle renversé ayant sa pointe dans la mer d'Iroise. En outre, **trois compagnies américaines, ESSO, MOBIL et TEXACO ont également demandé des permis. Il semble que les difficultés de forage et d'exploitation éventuelles seront infiniment moindres qu'en mer du Nord, selon l'avis des techniciens.**

France-Soir

FRANCE-SOIR n.2 1/8/74

## Les terroristes tentés par les déchets

DES mesures de protection des plus rigoureuses vont être prises aux Etats-Unis pour éviter que les déchets radioactifs, dont le volume s'accroit avec l'expansion des centrales nucléaires, ne puissent être utilisés par des bandes de terroristes. Selon la Commission américaine de l'Energie atomique, les mesures actuellement en place sont insuffisantes. Comme le risque potentiel d'un emploi de ces déchets atomiques, terribles même sous un faible volume, est beaucoup plus grand que celui d'un accident technique survenant à un réacteur, tous les moyens de défense de la technique moderne (dont les gaz toxiques et la haute tension électrique) seront mobilisés pour décourager les candidats voleurs de déchets atomiques.

1990

Ouest France Février 90

Recensement de la population

# Les bretonnants appellent au boycott

OF 2/80

QUIMPER : hier, la présidente du bureau européen des langues minoritaires, Anna Vari Chapalain, ainsi que le comité de défense du breton, ont appelé au boycott du recensement de la population, qui doit débuter en février prochain. Une décision liée au refus du gouvernement d'inclure dans les formulaires, un questionnaire sur les Bretonnants.

Ceux-ci demandent en effet, depuis longtemps, que des questions concernant le parler en langues régionales soit inclus dans ce vaste état des lieux de la population hexagonale. Et le bureau européen cite pour exemple, des pays tels que l'Italie, l'Espagne, la Grande Bretagne, qui prennent systématiquement en compte le sujet dans leurs recensements. **« La Grèce et la France sont, en la matière, les seuls pays à occulter les langues régionales régionales »**, déplore le bureau européen qui ne cache pas sa déception devant l'indifférence gouvernementale. **« Depuis 1982, date du dernier recennsement, nous avons multiplié les démarches. Nous étions même arrivés à un accord avec l'INSEE. L'institut nous avait promis la mise en place rapide, d'une enquête spécifique sur ce thème, d'ici la fin de l'année. Nous n'avons plus aucune nouvelle. »**

Amertume donc dans les rangs des associations, qui voyaient dans le recensement des Bretonnants, un utile outil d'information. **« Alors nous allons apprendre si le nombre de baignoires a évolué en France, mais nous ne saurons même pas combien de Bretons parlent encore breton »** et d'ajouter **« Aux État Unis, par contre, on le sait ; ils sont 100 000, car là bas, une enquête a été faite ».** Anna Vari Chapalain présise en outre que les autres régions françaises sont concernées. Certaines d'entre elles, telles que l'Occitanie, la Catalogne, et l'Alsace se sont prononcées pour le boycott. Un boycott qui pourra prendre plusieurs formes : réponses fantaisistes, réponses en breton, ou pas de réponses du tout sont quelques exemples énumérés par les Bretonnants. Le bureau tient cependant à présiser **« que ce boycott ne doit être mal perçu par les maires et les élus départementaux. Nous ferons tout pour qu'il n'en fassent pas les frais »**, et il promet : **« toute personne qui suivrait ses consignes et serait poursuivi en justice, sera défendu par le bureau européen. »** En Bretagne, cet appel au boycott a été voté à la majorité, par les 17 associations adhérentes du comité de défense du breton.

Quant à l'INSEE qui avait été interpellée sur le sujet, elle a par la voix de M. Laurent, sont directeur rennais, motivé sont refus d'inclure des questions sur le Breton lors d'un courrier. Il y indiquait notamment : **« le souhait de connaître le nombre de Bretonnants est légitime, mais sa concrétisation, à l'occasion du recensement, me semble difficile. Une frange assez importante de la population élevée en milieu breton-nant, ou s'étant efforcée d'apprendre la langue, hésitera à répondre de façon nette : oubli de la langue, honte ou abandon en cours d'apprentissage. Il risquarait d'y avoir une grande zone de flou. »**

ACTIVISME -

1975

Libération — 08 Janvier 75

Conférence de presse du GARI



# 12e JOUR DE GREVE DE LA FAIM POUR OBTENIR LES DROITS POLITIQUES

(Elie Kagan)

*Une des actions du GARI. l'occupation de l'Institut Gœthe le 9 novembre dernier.*

Conférence de presse à 16 heures hier à Paris, sur la lutte que les inculpés du GARI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) ont engagé pour obtenir un véritable statut politique. Cette conférence de presse était appelée par le Comité d'entraide aux inculpés du GARI : le Collectif défense, comprenant les avocats des inculpés, Ian Chouq, Daniel Jacoby, Henri Leclerc, Georges Pinet, Anne Veil-masse et le Comité Espagne libre.

Me Leclerc, au nom du Collectif de défense a rappelé que les sept détenus, accusés d'appartenir au GARI, poursuivent leur grève de la faim commencée le 27 décembre dernier. Actuellement six d'entre eux sont à l'infirmerie de la prison... Cette grève de la faim est l'aboutissement des nombreux problèmes juridiques posés par la détention. En effet, après six jours de garde à vue, les inculpés ont été transférés en Cour de sûreté de l'Etat, accusés d'avoir *« substitué une autorité illégale à celle de l'Etat »* C'est un mobile propre à la Cour de sûreté de l'etat qui est une juridiction d'exception dépendante directement du gouvernement. Créée en 1963, elle a toujours été appliquée à des détenus auxquels on a accordé le statut politique. Dans le cas du GARI, tout en reconnaissant que les faits étaient politiques, puisque les militants ont été déférés en Cour de sûreté de l'Etat, le ministre de la Justice refuse de leur accorder le statut de prisonnier politique. Celui-ci consiste à bénéficier du droit de réunion, de lecture et des droits de visites plus nombreux. Le refus du statut politique ou du « statut spécial » (qui en est une dérivation obtenue par des détenus de l'ex-Gauche prolétarienne en 1970) est du ressort direct du garde des Sceaux. Me Leclerc notait : *« C'est la première fois que l'on n'accorde pas le régime spécial à des détenus passant en cour de Sécurité de l'Etat. Malgré leurs différentes demandes, les avocats n'ont toujours pas obtenu de réponse. C'est pour cette raison que les détenus du GARI ont débuté une grève de la faim qui en est à son douzième jour.»*

C'est ce qu'ils expliquaient dans une lettre publiée par *Libération* la semaine dernière. Me Leclerc a déclaré : *« J'accuse notamment M. Lecanuet d'être responsable de l'arbitraire qui est fait aux inculpés.»*

Le Comité Espagne libre et le Comité d'entraide devaient conclure cette conférence de presse en réaffirmant leur soutien à la lutte du GARI.



# SERIE DE MANIFESTATIONS DANS TOUTE LA BRETAGNE

**RENNES.** Mercredi 9 heures. Une manifestation est prévue devant l'entrée du tribunal administratif de Rennes (route de Paris) où a lieu le jugement sur le recours du Comité de défense contre le remembrement arbitraire de Trébirvan (Côtes du Nord).

**AURAY.** Mercredi 13h30. Manifestation de protestation du Comité Régional d'Information nucléaire autour de la salle des fêtes d'Auray où le préfet du Morbihan invite les élus à entendre le plaidoyer du professeur Pellerin en faveur des centrales nucléaires. Pendant ce temps, des réunions d'opposition ont lieu tous les jours sur la Côte et rassemble à chaque fois, plusieurs centaines de personnes. Rappelons que mercredi soir au Palais des Congrès de Lorient, le Pr. Lebreton, professeur de physique nucléaire, collaborateur de la Gueule Ouverte, tiendra une conférence publique sur les dangers des centrales nucléaires.

**CHATEAUNEUF-DU-FAOU.** Mercredi 20h. Conférence de presse et réunion publique d'information du parti breton FAV sur la répression policière avec la participation de Me Choucq, défenseur de Corentin Puillandre.

ACTIVISME

1974

GWENN-HA-DU
dans cercle 3. un GW.H.D.(?) avec étoile = P.C.B

James Andanson - Sygma

LA MANIFESTATION DU 25 AOUT 1973 AU LARZAC

Le Nouvel Observateur —

12 Août 74

rie de La Blaquière illustre parfaitement leur position : « **On restera, et jusqu'au bout !** »

L'action de cette année marque bien l'évolution de leur mouvement : pour les paysans et leurs amis, « **les armes font mourir, le blé fait vivre** ». A plus forte raison quand il s'agit des habitants du Sahel ou de l'Inde. En même temps qu'ils refusent l'extension d'un camp militaire destiné à « **expérimenter un matériel de guerre vendu aux pays en voie de développement** », les agriculteurs du Larzac vont organiser, pour la première fois, une « collecte du blé » en faveur du Sahel. Chaque producteur est prié d'apporter un sac de blé (ou la contre-partie en argent) et une moisson symbolique sera organisée le 17 août, si le temps le permet.

A partir du vendredi 16, à 12 heures, aura lieu une série de cinq « débats de masse » portant sur : 1) la lutte des paysans du Larzac ; 2) celle des travailleurs de la région de Millau ; 3) la lutte commune des ouvriers et des paysans ; 4) la lutte des travailleurs immigrés et la solidarité anti-impérialiste ; 5) la lutte contre l'armée et la justice bourgeoise.

Les personnes désirant se rendre au Larzac par car vendredi 16 et samedi 17 août peuvent s'adresser à la C.O.O.P.A.S.T., 22, rue du Faubourg-du-Temple, 75010 Paris (tél. 355-66-88).

## *Le Larzac pour le Sahel*

Les paysans du Larzac, le « comité des 103 » et les agriculteurs de Millau organisent, le 17 et le 18 août, un vaste rassemblement sur leurs terres, afin de dénoncer « **le scandale du siècle : la vente d'armes aux pays du tiers monde** ».

Depuis les menaces d'expulsion proférées par Michel Debré, en 1970, les mots d'ordre lancés ensuite — « **Non aux expulsions !** », « **A bas l'armée et les cumulards !** » — et les manifestations de soutien qui ont suivi (plus de 80 000 personnes en 1973), les « irréductibles » ont fermement tenu tête à l'armée. Plus question aujourd'hui d'expropriation pour les « 103 » ; la construction récente de la berge-

LE NOUVEL OBSERVATEUR
N° 509
Lundi 12 août 1974